



**HAL**  
open science

## IREMUS - Institut de recherche en musicologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IREMUS - Institut de recherche en musicologie. 2018, Université Paris-Sorbonne, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031234

**HAL Id: hceres-02031234**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031234v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut de Recherche en Musicologie  
IReMus

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Sorbonne Université

Centre National de la Recherche Scientifique -  
CNRS

Bibliothèque Nationale de France

Ministère de la Culture

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Pierre Saby, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRESENTATION DE L'UNITE

<b>Nom de l'unité :</b>	Institut de Recherche en Musicologie
<b>Acronyme de l'unité :</b>	IReMus
<b>Label demandé :</b>	UMR
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	8223
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M <sup>me</sup> Cécile DAVY-RIGAUD
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M. Gilles DEMONET
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	10

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Pierre SBY, Université Lyon 2
<b>Experts :</b>	M. Lukas HASELBÖCK, Universität für Musik und darstellende Kunst M <sup>me</sup> Isabelle HIS, Université de Poitiers (représentante du CNU) M <sup>me</sup> Béatrice RAMAUT-CHEVASSUS, Université de Saint-Etienne M <sup>me</sup> Joséphine SIMONNOT, CNRS (représentante des personnels d'appui à la recherche) M. Olivier TOURNY, CNRS (représentant du CoNRS)
<b>Conseiller scientifique représentant du Hcéres :</b>	M. Philippe LALITTE
<b>Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :</b>	M. Pascal AQUIEN, Université Paris-Sorbonne M <sup>me</sup> Solène BELLANGER, Ministère de la Culture M <sup>me</sup> Marie GAILLE, Directrice adjointe scientifique, InSHS, CNRS M. Thierry PARDE, BNF

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IReMus (UMR 8223) a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et est issu du regroupement de deux EA de l'université Paris-Sorbonne (OMF et PLM) et de l'IRPMF (UMR 200). L'unité est de ce fait aujourd'hui placée sous la tutelle de 4 établissements ou organismes : CNRS, Université Paris-Sorbonne, BNF, ministère de la Culture.

Les locaux de l'IReMus sont situés principalement au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du Département de la Musique de la BNF, 2 rue Louvois, 75002 PARIS. Deux bureaux complémentaires sont situés dans les locaux de l'université Paris-Sorbonne, au Centre universitaire de Clignancourt, 2 rue Francis de Croisset, 75018 PARIS.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

Directrice : M<sup>me</sup> Cécile DAVY-RIGAUX ; directeur adjoint : M. Gilles DEMONET, chargé du prochain contrat.

### NOMENCLATURE HCÉRES

Principale : SHS5\_3 Arts.

Secondaires : SHS6 Mondes anciens et contemporains ; SHS6\_2 Histoire de l'art ; SHS5 Langues, textes, arts et cultures ; SHS6\_1 Histoire.

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'activité de l'IReMus couvre de nombreux champs différents au sein de la discipline « Musicologie » : musicologie historique ; philologie et édition critique ; analyse et théorie musicales ; ethnomusicologie ; sociologie de la musique ; didactique musicale, psychologie cognitive appliquée à la musique ; esthétique musicale ; iconographie musicale, organologie ; *performance practice* ; phonographie ; musicologie et humanités numériques. Le champ chronologique principalement couvert s'étend du Moyen-Âge à la période contemporaine. L'éventail le plus large des genres et des styles musicaux est concerné.

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	9	8
Maîtres de conférences et assimilés	20	19
Directeurs de recherche et assimilés	6	5
Chargés de recherche et assimilés	2	3
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	8	8
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	5	5
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	9	10
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>59</b>	<b>58</b>

<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	11	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	9	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	7	
Doctorants	124	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>151</b>	
<b>TOTAL unité</b>	<b>210</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITE

L'IReMus est un laboratoire d'envergure exceptionnelle dans le paysage de la discipline « Musicologie » en France. Sa taille, qui lui permet de couvrir une grande diversité de champs thématiques, a nécessité une subdivision en 5 axes, 17 sous-axes et 10 équipes. Sa production scientifique est quantitativement et qualitativement remarquable (musicologie historique ; philologie et édition critique ; analyse et théorie musicales ; ethnomusicologie ; sociologie de la musique ; didactique et psychologie cognitive ; esthétique musicale ; iconographie musicale ; *performance practice*, phonographie ; musicologie et humanités numériques). Nombre des membres de l'IReMus sont des experts reconnus, ses partenariats divers, sa présence effective au sein de programmes financés, sa présence au plan international et son attractivité sont notables. La valorisation des recherches et l'ouverture au monde professionnel sont satisfaisantes mais inégales, et peuvent être consolidées. Les doctorants sont nombreux avec des thématiques de recherche variées ; un meilleur accompagnement et leur intégration aux travaux constituent manifestement une préoccupation et un objectif pour l'unité, dont la réalisation semble freinée par des liens et une position vis-à-vis de l'école doctorale qui restent à travailler, pour une meilleure complémentarité. L'effort de structuration a par ailleurs porté ses fruits, mais pour assurer la cohésion de chaque équipe aussi bien que de l'ensemble et lutter contre l'individualisme, des dispositifs (journées de rencontres, réunions de différents comités) sont particulièrement nécessaires. Fort du soutien de ses tutelles, explicitement réaffirmé par leurs représentants, l'IReMus devra veiller à gérer au mieux les moyens mis à disposition (personnels, vacations), dont l'attribution est inévitablement soumise à l'impact d'éventuels infléchissements de politique globale. Cela devrait passer en interne, notamment, par une répartition soigneusement raisonnée de ces moyens entre les différentes équipes. Le projet à cinq ans s'appuie sur une forte continuité avec l'existant, mais fait place (quoique de façon variable selon les équipes) à certains développements prometteurs, ainsi qu'à une volonté affichée de jouer un rôle dans l'animation de la communauté musicologique nationale, volonté qui devra se traduire d'abord par une démarche de concertation et de réflexion commune avec les partenaires potentiels.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

